

## MERS-LES-BAINS

# De nouvelles caméras de vidéosurveillance

Le but avoué est de stopper les nombreuses incivilités observées. Mise en service prévue : 2021.

C'en est trop pour la municipalité de Mers-les-Bains. Dans les prochains mois, la ville sera dotée de nouvelles caméras de vidéosurveillance « par nécessité », explique le maire, Michel Delépine. En effet, depuis plusieurs semaines les élus « observent des incivilités de différentes natures », ajoute l'édile. La municipalité remarque que de nombreux dépôts sauvages sont réalisés au niveau des postes de tris. « Des dépôts de tout et n'importe quoi, insiste le maire mersois. On trouve des sommiers ou encore des meubles. »

## PLUSIEURS ZONES ONT ÉTÉ CIBLÉES

Face à ça, la Ville de Mers-les-Bains a convié la Fédération départementale de l'énergie (FDE) à une réunion au début du mois d'octobre. Ensemble, en compagnie également de la gendarmerie, un travail a été effectué « afin de comprendre la ville, les cohérences des besoins et le type de caméras nécessaires », explique Christophe N'Guyen, en charge du projet pour la FDE. Cette dernière s'occupe notamment des travaux de mise en œuvre et apporte un savoir-faire.



La commune a ciblé plusieurs endroits pour l'emplacement de ces nouvelles caméras de vidéosurveillance.

L'équipe a ciblé plusieurs endroits pour l'emplacement de ces nouvelles caméras de vidéosurveillance. Le stade Arnold Montefiore est l'un d'entre eux. Victime de nombreuses dégradations, le club de football avait notamment appelé la municipalité à agir lors de sa dernière assemblée générale, le jeudi 5 octobre. Certaines zones retirées type parking sont également sur la liste. Des endroits « où des personnes se font dépouiller leurs affaires comme des sacs ou des vêtements », précise le maire qui espère que ces équipements seront dissuasifs.

Toutefois, « on ne fait pas ça pour le plaisir, assure Michel Delépine. Personnellement, je préférerais ne pas avoir ce type d'installation. » Ces dernières devraient arriver en ville dans le courant de l'année prochaine. La municipalité y va étape par étape. Dans un premier temps, le parc actuellement en place, comptant 16 caméras, sera renouvelé. Puis, les nouvelles seront mises en place dans la foulée. Toujours en partenariat avec la FDE qui « participe aussi au financement à hauteur de 20% du projet d'investissement », souffle son employé. ■

EMMANUEL LE NEVÉ

PLANVY SUR DRESELE

Extrait du journal Courrier Picard - Mardi 03 novembre Page:20/21

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)